

ANNEXE 7 : PROJETS POUVANT AVOIR DES INCIDENCES CUMULEES

La petite rade de Toulon fait l'objet de nombreux projets d'aménagements pouvant avoir des effets cumulés avec le dragage. Par ordre de proximité décroissante on trouve :

- Le projet de construction de nouveaux quais et terre-pleins sur le terminal Brégaillon Nord qui est à l'étude. Il est possible qu'il soit réalisé pendant le dragage d'entretien du terminal TCA.
- Le projet de dragage de la darse des CNIM à Brégaillon concerne l'extraction de 3 500 m³ de sédiments par moyens mécaniques (benne preneuse). Ce projet a été autorisé par Arrêté Préfectoral du 22 février 2016. Ce projet est porté par le SMPTP, il ne devrait pas être simultanément au dragage du terminal TCA mais les deux opérations pourraient être consécutives.
- Le projet de dragage au droit du quai LOLO au terminal de Fret Brégaillon Nord. Ce projet a fait l'objet d'un dossier de demande d'autorisation avec étude d'impact en cours d'instruction. L'opération ne sera pas réalisée avant 2017.
- Un dossier de demande d'autorisation ICPE portée par Bouygues est en cours pour le transit des matériaux depuis le port de Toulon dans le cadre du projet d'agrandissement de Monaco. Cette ICPE sera installée sur Brégaillon à partir du 01 Juillet 2017 et devrait être exploitée pendant 3 ans.
- Le projet de création d'un ouvrage mutualisé de mise à l'eau à l'espace Grimaud, qui a fait l'objet d'un dossier de déclaration au titre des articles L214-1 à 6 du Code de l'Environnement et a donné lieu à un récépissé de déclaration. Les travaux peuvent potentiellement être réalisés pendant le dragage.
- Le dragage d'entretien au droit du môle d'armement tous les deux ans environ, qui a fait l'objet d'un dossier de déclaration au titre des articles L214-1 à 6 du Code de l'Environnement. Ce dragage peut potentiellement être réalisé pendant le dragage d'entretien des quais du terminal TCA.
- Le projet de réhabilitation d'une partie des anciens chantiers navals, sur le site de Bois Sacré a été autorisé (AP du 18/11/2015). Le projet vise à la sécurisation et l'extension des ouvrages maritimes dans le secteur de Bois Sacré afin de permettre l'implantation d'un chantier dédié à la plaisance géré par la société Monaco marine. Les travaux peuvent potentiellement être réalisés pendant le dragage.

La figure suivante montre l'emplacement de ces différents projets.



Figure 1 : Localisation des projets de travaux dans la petite rade

La figure suivante montre l'emplacement des zones des autres projets de dragage dans la petite rade. Il se trouve que ces dragages sont concentrés sur la commune de la Seyne-sur-Mer.

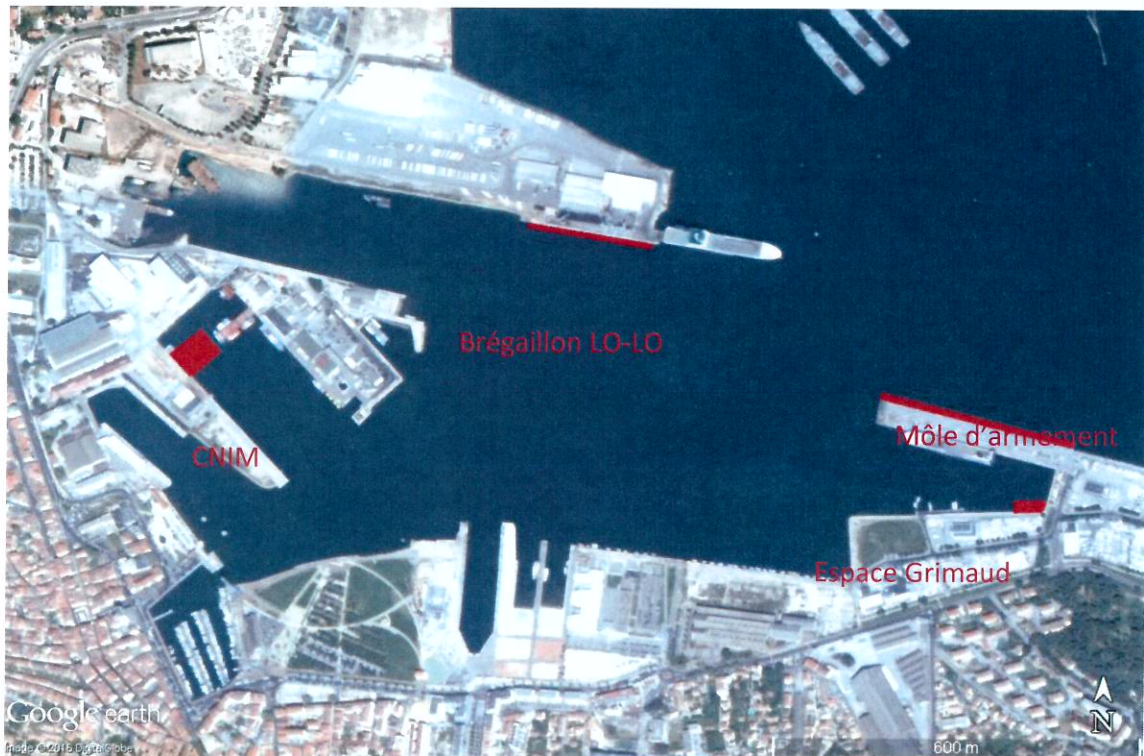


Figure 2 : Localisation des zones concernées par des projets de dragage à la Seyne-sur-Mer

Le tableau suivant donne la période prévisionnelle de des travaux pouvant avoir des effets cumulés avec le dragage le long des quais du terminal TCA (réalisation pas avant fin 2017 sous réserve de nécessité d'entretien).

Projets	Périodes de réalisation
Dragage darse des CNIM	Mai 2017
Création d'un ouvrage mutualisé de mise à l'eau à l'espace Grimaud	2ème semestre 2017
Dragage d'entretien du môle d'armement	2017 (sous réserve de nécessité d'entretien)
Réhabilitation du site de Bois Sacré	Fin 2016 à fin 2017
Dragage du quai LOLO – Brégaillon Nord	Pas avant fin 2017
Dragage général au Terminal TCA (quais Fournel, Minerve et Corse)	2018-2019

De par les incidences négligeables engendrées par le dragage le long des quais du terminal TCA sur le milieu physique et la qualité du milieu, on n'attend pas d'effets cumulés par les autres projets. On attend des effets cumulés sur le contexte humain et économique, notamment le trafic routier et maritime, la qualité de l'air (poussières, ...).

Ces projets devront être coordonnés afin de minimiser les incidences sur le contexte humain et économique.